



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, tenue à l'usine de traitement dans la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le mercredi 6 juin 2018.

Présences : Madame Danie Deschênes, mairesse, présidente  
Monsieur Michel Bourdeau, maire, vice-président  
Monsieur Yvan Cardinal, maire  
Madame Diane Boyer, conseillère  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Monsieur Daniel Lauzon, conseiller

Aussi présent : Monsieur François Leduc, directeur général  
Madame Céline Jacob, secrétaire-trésorière

2018-06-039

Sujet : Ouverture de la séance

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire, vice-président  
Il est résolu

Que la séance soit et elle est ouverte à 19h03.

2018-06-040

Sujet : Approbation de l'ordre du jour

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère  
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Il est résolu

Que l'ordre du jour soit et il est approuvé tel que présenté.

2018-06-041

Sujet : Approbation des procès-verbaux / Assemblée ordinaire le 2 mai 2018 et l'assemblée extraordinaire le 11 mai 2018

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Il est résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mai 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 11 mai 2018 soient et sont approuvés.



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

de résolution  
ou annotation

2018-06-042

Sujet : Approbation des comptes payés d'avance / Chèques numéros 14 742 à 14 747  
inclusivement

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Il est résolu

Que les chèques numéros 14 742 à 14 747 inclusivement soient et ils sont  
approuvés pour un montant total de 13 990.17 \$.

Certificat du trésorier : moi, Céline Jacob, secrétaire-trésorière atteste que les  
crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

2018-06-043

Sujet : Approbation des comptes à payer / Chèques numéros 14 780 à 14 803  
inclusivement

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire, vice-président  
Appuyé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Il est résolu

Que les chèques numéros 14 780 à 14 803 inclusivement soient et ils sont  
approuvés pour un montant total de 43 050.27 \$.

Certificat du trésorier : moi, Céline Jacob, secrétaire-trésorière atteste que les  
crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

2018-06-044

Sujet : Approbation du compte à payer pour le règlement d'emprunt 112 Usine Phase II  
chèque numéro 14

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère  
Il est résolu

Que le chèque numéro 14 soit et il est approuvé pour un montant total de  
11 858.53 \$.

Certificat du trésorier : moi, Céline Jacob, secrétaire-trésorière atteste que les  
crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

No de résolution  
ou annotation

2018-06-045

Sujet : Hydro-Québec / Approbation des débits bancaires du mois de mai 2018

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère  
Il est résolu

Que les comptes d'Hydro-Québec payés par débits bancaires pour le mois de mai 2018 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 26 483.12 \$.

Certificat du trésorier : moi, Céline Jacob, secrétaire-trésorière atteste que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées

2018-06-046

Sujet : Dépenses 2018 à imputer au fonds de roulement à partir de 2019 avec un amortissement de 7 ans

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Appuyé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Il est résolu

Que la dépense en immobilisation suivante soit approuvée et imputée au fonds de roulement avec un amortissement de sept (7) ans à partir de l'année 2019;

- Usine de traitement / Chauffe-eau de 80 gallons pour les produit chimiques/ Wolseley Canada Inc. facture numéro 9083906 datée du 18 mai 2018 pour une somme nette de 4 530.21\$.

2018-06-047

Sujet : Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 584 000\$ qui sera réalisé le 20 juin 2018 / Règlements numéros 108 et 109

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie de l'eau de l'Île-Perrot souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 584 000 \$ qui sera réalisé le 20 juin 2018, réparti comme suit:

REGLEMENT NUMERO	POUR UN MONTANT DE \$
108	722 000 \$
109	3 861 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence.

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéro 108 et 109, la Régie de l'eau de l'Île Perrot souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;



le résolution  
annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

IL EST

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Il est résolu

QUE les règlements d'emprunt indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 20 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 20 juin et le 20 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS Inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministère des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier (ère) ou trésorier (ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DE VAUDREUIL-SOULANGES  
CFE VAUDREUIL-SOULANGES  
100, BOULEVARD DON-QUICHOTTE  
BUREAU 1  
L'ÎLE PERROT (QUÉBEC)  
J7V 6L7

8. QUE les obligations soient signées par le (la) président(e) et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Régie de l'eau de L'Île-Perrot, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 108 et 109 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 20 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

No de résolution  
ou annotation

2018-06-048

Sujet : Adjudication d'une émission d'obligations à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 584 000\$ qui sera réalisé le 20 juin 2018 pour les règlements d'emprunt numéros 108 et 109

### Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	5 juin 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,6395 %
Montant :	4 584 000 \$	Date d'émission :	20 juin 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 108 et 109, la Régie de l'eau de l'Île-Perrot souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Régie de l'eau de l'Île-Perrot a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 20 juin 2018, au montant de 4 584 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

398 000 \$	2,00000 %	2019
410 000 \$	2,25000 %	2020
423 000 \$	2,45000 %	2021
436 000 \$	2,60000 %	2022
2 917 000 \$	2,70000 %	2023

Prix : 98,65300

Coût réel : 2,99089 %

#### 2 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

398 000 \$	2,00000 %	2019
410 000 \$	2,25000 %	2020
423 000 \$	2,35000 %	2021
436 000 \$	2,55000 %	2022
2 917 000 \$	2,65000 %	2023

Prix : 98,37400

Coût réel : 3,01425 %

#### 3 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

398 000 \$	2,05000 %	2019
410 000 \$	2,25000 %	2020
423 000 \$	2,35000 %	2021
436 000 \$	2,55000 %	2022
2 917 000 \$	2,70000 %	2023

Prix : 98,41460

Coût réel : 3,04348 %



le résolution  
annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

### Il est

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 584 000 \$ de la Régie de l'eau de L'Île-Perrot soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS Inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le (la) président et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance

2018-06-049

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251

Sujet : Engagement de monsieur Philippe Bertrand Boitel à titre d'opérateur à l'essai

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Résolu à l'unanimité

Que monsieur Philippe Bertrand Boitel soit et il est engagé à titre d'opérateur à l'essai, la date d'embauche est le 7 juin 2018.

2018-06-050

Sujet : Tableaux des consommations au 31 mai 2018

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire  
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Résolu à l'unanimité

D'accepter le dépôt des tableaux des consommations au 31 mai 2018.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'île Perrot

2018-06-051

Sujet : Clôture de la séance

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire, vice-président  
Il est résolu

Que la séance soit et elle est levée à 19h14.